

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE
18 mai 2026

DATE DE CONVOCATION
10 mai 2026

DATE D’AFFICHAGE
20 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 28

PROCURATION(S) 4

VOTANTS 32

QUORUM 17

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DIX-HUIT MAI** DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. LEGO, AVOLLÉ, COQUELET, BALUT, GHOUL, BOUCAT, CORNILLEAU, NDIAYE, DOUCOURÉ, GRESSENT, DELIKAYA, SVINH, RABOTOT
Mmes ROUSSELIN, BENAMARA, LEFEBVRE, DORDAIN, POUHÉ, ALTUNTAS, BEHILIL RAMDANE, ABOKI, YERLIKAYA, CARDONA GIL, FOUAK NTONDELE, CADEIA, VINCENT, LAMBERT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : M. MARC, M. GUILLON, Mme DESLANDES et Mme DEBOISSY.

Était absent : M. AÏT BABA

Avaient donné pouvoir : Mme DESLANDES à Mme DIORDAIN, M. MARC à M. JAMET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DEBOISSY à Mme ROUSSELIN.

Mme Deniz YERLIKAYA

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE et Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, BOULANGER, LE FAUCHEUR, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA, BRENA.

Délibération N°07

CULTURE – FESTIVAL CIN'ÉTÉ – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION « SOUS LE SOLEIL EXACTEMENT »

Mme Aurélie Lefebvre expose au Conseil municipal,

Depuis un quart de siècle, le Festival Cin'Été, se distingue comme le seul événement de ce type en France à allier, chaque été, ateliers d'initiation aux métiers du cinéma le jour et projections en plein air le soir, entièrement offerts aux Rolivalois. Imaginé par Jean-Claude Bourbault et aujourd'hui porté par Jérémie Sassin et l'association « Sous le Soleil exactement », ce festival transforme l'ancien terrain de bi-cross Voie Coudée en un lieu de rencontres, d'apprentissage et de partage, sous le thème 2026 : « L'art est le plus court chemin d'un homme à l'autre ».

Avec 3 992 participants en 2025, le Festival Cin'Été est bien plus qu'un simple événement : c'est un marqueur identitaire pour Val-de-Reuil. Pendant un mois – 33 soirées – il offre aux familles, aux jeunes et aux moins jeunes, surtout à ceux qui ne partent pas en vacances, une parenthèse enchantée où se mêlent découvertes artistiques, échanges intergénérationnels et moments de convivialité. Les ateliers du jour permettent de s'initier aux coulisses du 7e art, tandis que les séances du soir, sous les étoiles, créent une expérience collective rare, où le cinéma

devient un vecteur de lien social. La programmation diversifiée autour de trois axes, films de répertoire, « Madeleines » et films récents, est également portée par des spectacles en ouverture de plusieurs soirées qui permettent de découvrir d'autres formes artistiques.

Le Festival Cin'Été se distingue aussi par son modèle économique original et solidaire :

- Un financement tripartite : subventions publiques, participation des bailleurs sociaux (via l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties) et mécénat privé.
- Un engagement fort de la Ville : outre le soutien technique et logistique apporté par la collectivité, la Ville assure, par le versement d'une subvention proposée à hauteur de 7 000 €, la possibilité d'engager les dépenses nécessaires au démarrage du festival, sans attendre les participations perçues par le biais du mécénat.
- Une accessibilité totale : gratuit, ouvert à tous, et conçu pour les publics éloignés de la culture.

À l'heure où les salles de cinéma peinent à attirer le public, le Festival Cin'Été prouve qu'une autre voie est possible : celle d'un cinéma vivant, participatif et ancré dans son territoire. En célébrant sa 25^e édition en 2026, il confirme son statut d'exception culturelle, à la fois fédératrice, inclusive et audacieuse – un exemple à suivre pour ceux qui croient encore au pouvoir du cinéma comme outil de cohésion et d'émancipation. D'ailleurs, les articles et interviewes qui rendent compte, chaque année, de Cin'été, soulignent ce caractère exceptionnel.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré

À l'unanimité :

- **AUTORISE** le versement, à l'association « Sous le Soleil Exactement » d'une subvention d'un montant de 7 000 euros.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.



POUR EXTRAIT CONFORME

Marc-Antoine JAMET
Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20260518-D-26-05-07 DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026

Marc-Antoine Jamet